



Recueil des Actes Administratifs

La version papier du Recueil des Actes Administratifs peut être consulté sur simple demande aux guichets d'accueil de la Préfecture de région Poitou-Charentes, Préfecture de la Vienne.

Recueil des Actes Administratifs

Normal n°60 – du 19 août 2015

Publié le 19/08/2015

- SOMMAIRE -

-

Thème Acte	Titre Acte	Date de Signature
<i>Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes</i>		
<i>Décision</i>	Décision n°2015/001356 du 14 août 2015 portant modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites MEDILAB GROUP- Transfert d'un site à Niort (79)	14/08/2015

**Portant modification de l'autorisation de
fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multi-sites MEDILAB GROUP-
Transfert d'un site à Niort (79)**

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.6211-2 et suivants et R. 6211-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 6 mars 2014 portant nomination de Monsieur François MAURY en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

Vu l'arrêté préfectoral des Deux-Sèvres du 18 février 2011 portant agrément sous le numéro 79-SEL-001 de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de biologistes médicaux dénommée MEDILAB GROUP, sise 4 avenue de Paris à Niort (79000) ;

Vu la décision n°2015/000971 du 30 juin 2015 des Directeurs Généraux des Agences Régionales de Santé Poitou-Charentes et Pays de Loire, autorisant le fonctionnement, sous le numéro 79-3, du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité sur deux territoires de santé par la société d'exercice libéral à responsabilité limitée MEDILAB GROUP ;

Vu la demande de Monsieur Eric BAILLARGEAU, biologiste co-responsable, et les documents joints reçus le 8 avril 2015, présentés par la société d'avocats GIRAULT CHEVALIER HENAINE Associés, agissant au nom et pour le compte de MEDILAB GROUP (SELARL) exploitant un laboratoire de biologie médicale multi-sites dont le siège social est 4 avenue de Paris à Niort (79000), relatifs au transfert de l'activité existante sur le site du 19 rue Brisson à Niort (79000) vers le 83-85 avenue Maréchal Delattre De Tassigny dans la même ville et dans des locaux rénovés ;

Vu les demandes successives de report du transfert d'activité présentées par courriels des 22 juin, 2 et 9 juillet 2015, et le projet de bail consenti à MEDILAB-Group par la société IMMOMED reçus de monsieur Eric BAILLARGEAU ;

Considérant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2015 des actionnaires de la société MEDILAB GROUP, le titre d'occupation et le plan d'aménagement des lieux présentés ;

Considérant l'ouverture d'un site au 83-85 avenue Maréchal Delattre de Tassigny à Niort (79000) ;

Considérant la fermeture concomitante du site sis 19 rue Brisson à Niort (79000) ;

Considérant que le laboratoire de biologie médicale dont le siège social est situé 4 avenue de Paris à Niort (79000) conserve le même nombre de sites ouverts au public ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'article 1^{er}. de la décision n° 2015/000971 du 30 juin 2015 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes est modifié comme suit :

A compter du 31 août 2015, est autorisé à fonctionner - sous le même numéro 79-3 - le laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité sous le n° d'agrément 79-SEL-001 par la SELARL MEDILAB GROUP siégeant au 4 avenue de Paris, à Niort (79000), numéro FINESS EJ : 790018352,

dont les biologistes co-responsables sont

- M. Eric BOTTOS, médecin biologiste,
- M. Bruno LELONG, pharmacien biologiste,
- M. Anne BUTRAUD, pharmacien biologiste,
- M. Christian MICHAUD, pharmacien biologiste,
- M. Mesbah CHAABAN, médecin biologiste,
- M. Eric BAILLARGEAU, pharmacien biologiste,
- M. Jean-François YOU, médecin biologiste,
- Mme Geneviève BOIZARD, pharmacien biologiste,
- Mme Fabienne GERSON, pharmacien biologiste,
- Mme Christine CHORON, pharmacien biologiste,

sur le site suivant ne recevant pas du public :

- à **Chauray** (79180), Parc d'activité « Les Guillées », Rue des Taillées FINESS 790018774

sur les sites suivants recevant du public :

- à Niort (79000), 4 avenue de Paris FINESS 790018360
- à Niort (79000), **83-85 avenue Maréchal Delattre de Tassigny** FINESS 790018378
- à Niort (79000), 27 rue de la Gare FINESS 790018394
- à Niort (79000), Centre commercial Plein Sud, boulevard de l'Atlantique FINESS 790018436
- à St.Martin Lès Melle (79500), 1 rue de la Mairie FINESS 790018386
- à Parthenay (79200), 62 avenue du général De Gaulle FINESS 790018402
- à St.Maixent l'Ecole (79400), 18 rue de la Tour Chabot FINESS 790018428
- à La Châtaigneraie (85120), 15 rue de Beauregard FINESS 850026055

où exercent également en qualité de biologiste médical :

- Mme Mireille YVON-PIRIOUD, pharmacien biologiste,
- Mme Sylvie MERLE, pharmacien biologiste,
- Mme Andriananja HELINIRINDRAIBE-CHEYROU, pharmacien biologiste,
- M. Eric VALTAUD, pharmacien biologiste,
- Mme Anne-Marie SORIN-LAUDOUAR.

Article 2 :

L'arrêté n° 000113//2013 du 29 janvier 2013 portant modification de l'autorisation de fonctionnement d'un laboratoire de biologie médicale multi-sites est abrogé.

Article 2 :

Un recours contentieux peut être exercé auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

Article 3 :

Le délégué territorial des Deux-Sèvres de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Poitou-Charentes.

Le Directeur Général,


François MAURY